# ÉCOQUARTIER LAC NORANDA

Présentation aux citoyens En date du 19 juin 2024





#### \_ Présentation des parties prenantes



Mandataire du projet, la Ville de Rouyn-Noranda est présente à chacune des étapes afin :

- D'accompagner la firme dans la conception et le développement du quartier de demain;
- D'assurer la gestion durant les différentes étapes préliminaires.



Domus architecture + design urbain est mandaté par la Ville afin de s'occuper de la conception du futur quartier :

- L'élaboration de concepts et scénarios préliminaires;
- La conception du scénario final;
- · La présentation lors des consultations publiques;
- L'intérmédiaire entre la Ville et le Centre d'écologie urbaine.



Le Centre d'écologie urbaine est mandaté au niveau de la démarche citoyenne, plus précisément pour :

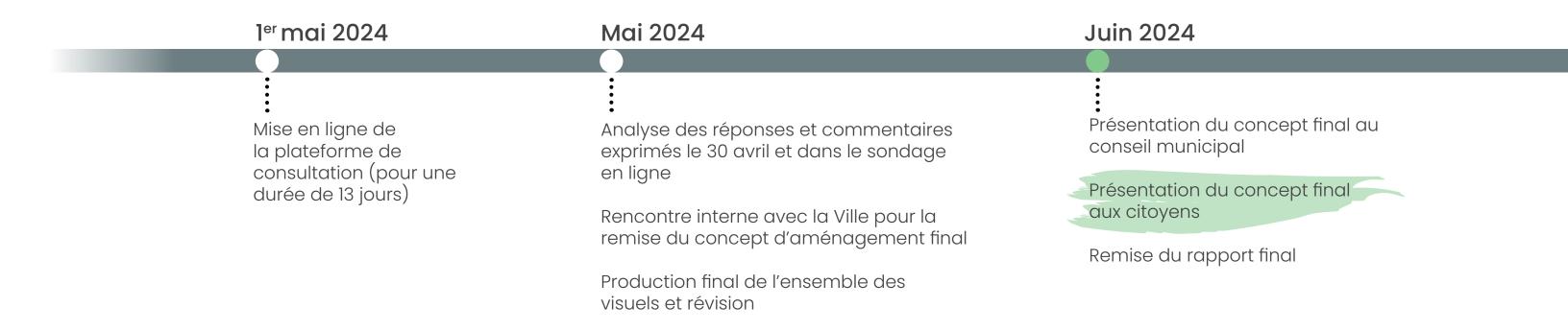
- La gestion de la plateforme de sondage en ligne;
- La gestion avant, pendant et après les ateliers participatifs;
- La collecte et l'analyse des données recueillies durant le processus avec les citoyens.





#### \_ Évolution du mandat

Janvier - février 2024 Février à avril 2024 Janvier 2024 30 avril 2024 Ateliers participatifs avec Sondage en ligne sur les Présentation des scénarios Réalisation et les citoyens ainsi que les attentes des citoyens envers conception des préliminaires propriétaires et locataires de la le développement du secteur scénarios préliminaires aux citoyens zone à relocaliser Senator







# SECTION 1 MISE EN CONTEXTE





#### Contexte d'insertion

Les enjeux du site à prendre en considération lors de l'élaboration du concept d'aménagement sont :

La présence d'une voie ferrée à l'ouest du site;

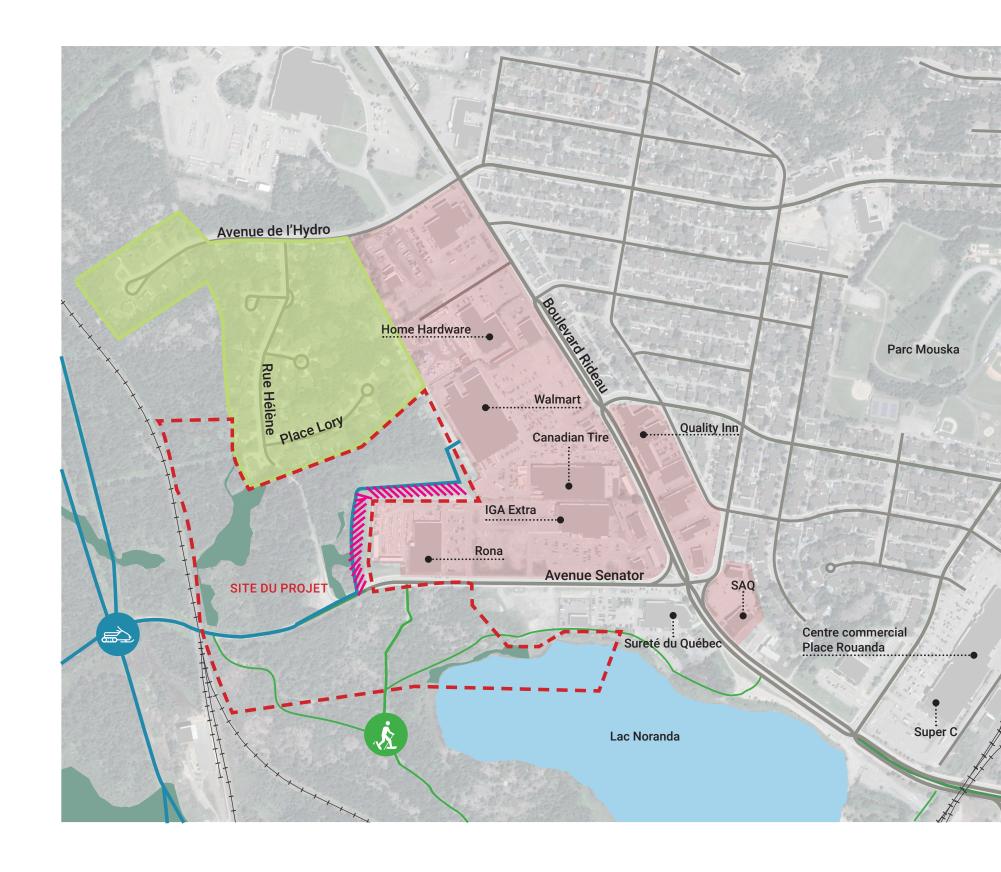
Le passage d'un sentier de motoneige;

L'aménagement de sentiers pédestres, de raquettes et de skis de fond dans la section sud du territoire;

La présence de milieux humides et de cours d'eau;

Le maintien d'un talus entre le développement résidentiel et la cour à bois du commerce situé à l'est;

Le Village - quartier résidentiel existant de basse densité.









#### 1.2 Développer selon les principes d'un écoquartier

- A. Favoriser la mixité sociale par une diversification des typologies d'habitation;
- B. Promouvoir la diversification des fonctions (résidentielle, commerciale, institutionnelle, etc.) afin de répondre aux besoins d'une population variée;
- C. Proposer un milieu de vie dense et compact, assurant une utilisation efficace du terrain tout en conservant une échelle humaine et conviviale;
- D. Planifier une gradation du cadre bâti pour une meilleure intégration avec le quartier résidentiel existant;
- E. Encourager les déplacements actifs;
- F. Aménager des espaces publics centraux propices à des lieux de rencontre tant pour les résidents que les visiteurs;
- G. Préserver, mettre en valeur et intégrer les espaces naturels mettant au coeur des pratiques la biodiversité et les écosystèmes locaux.













#### 1.3 **Retour sur la consultation**

#### PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT A ET B



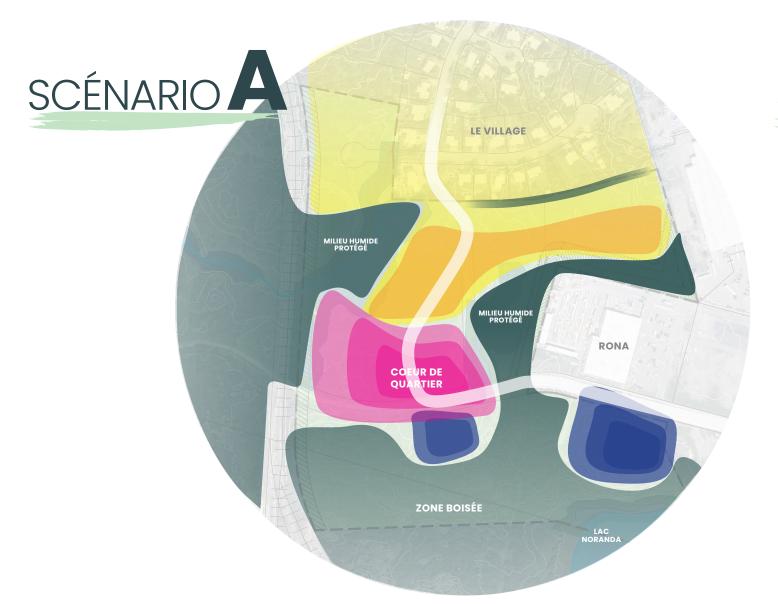
143 personnes ont répondu au sondage en ligne ouvert du 30 avril au 13 mai (dont 92 personnes dans son intégralité).

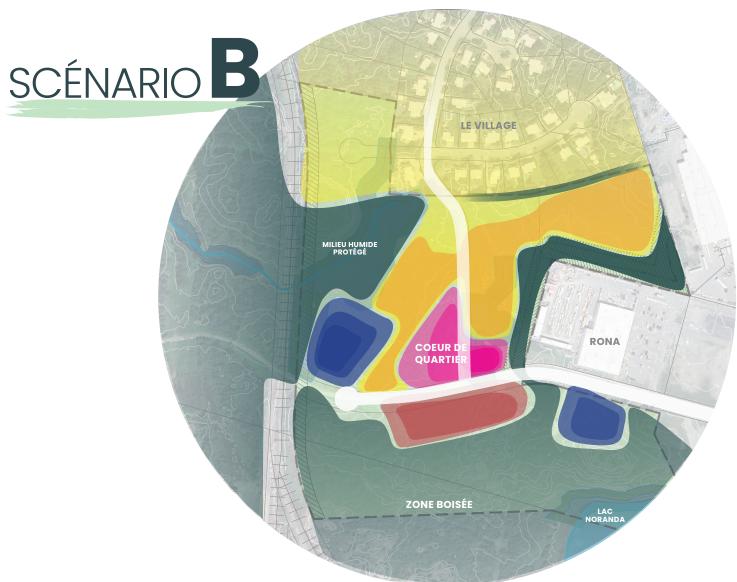


100 personnes ont participé à la soirée de consultation organisée le 30 avril.

Lors du sondage en ligne et de la soirée de consultation, les citoyens se sont prononcés sur les trois thèmes suivants :

- Mobilité, réseaux et infrastructures durables;
- Habitation, compacité et densité;
- Environnement et activités récréatives.





#### 1.4 Vision d'aménagement

L'écoquartier Lac Noranda repose sur des principes d'aménagement durables pour créer un nouveau quartier en harmonie avec l'environnement naturel d'exception qui l'entoure. Il incarne donc une vision novatrice qui vise à enrichir la qualité de vie des citoyens de la ville de Rouyn-Noranda.

#### MOBILITÉ, RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES DURABLES

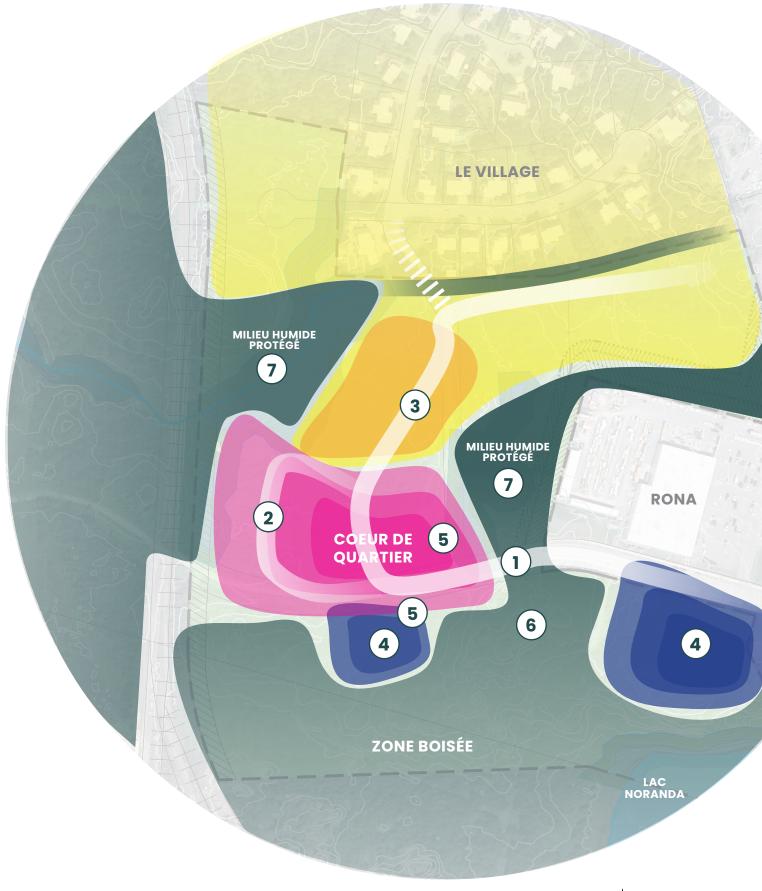
- 1 95% : Nouvelle configuration pour le prolongement de l'avenue Senator;
- 2 88%: Proposition de rue partagée;
- 3 78% : Déviation du prolongement de la rue locale.

#### HABITATION, COMPACITÉ ET DENSITÉ

- 85% : Concentration des bâtiments plus compacts à l'entrée du nouveau quartier, en bordure de l'avenue Senator;
- 82% : Implantation d'un bâtiment à vocation mixte avec des commerces.

#### **ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES**

- 6 84% : Aménagement de places publiques davantage en milieu boisé;
- 80% : Conservation de l'ensemble des milieux humides sur le site.









# SECTION 2 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT





# 2.1 Concept d'aménagement

SITUATION ACTUELLE



# 2.1 Concept d'aménagement

APPROCHE CONCEPTUELLE



# 2.1 Concept d'aménagement

SCÉNARIO PROPOSÉ



Inspiration: Noisy-Le-Grand, France



Conservation des milieux humides obligeant la déviation de la nouvelle rue locale au centre du quartier et la réduction des infrastructures publiques (rues, trottoirs)





Prolongement et nouvelle configuration de l'avenue Senator ainsi que d'une rue locale favorisant l'accès au nouveau quartier par les déplacements actifs





Réduction des aires pavées en proposant notamment une rue partagée entre l'automobiliste et le piéton et du marquage au sol facilitant les déplacements à vélo.





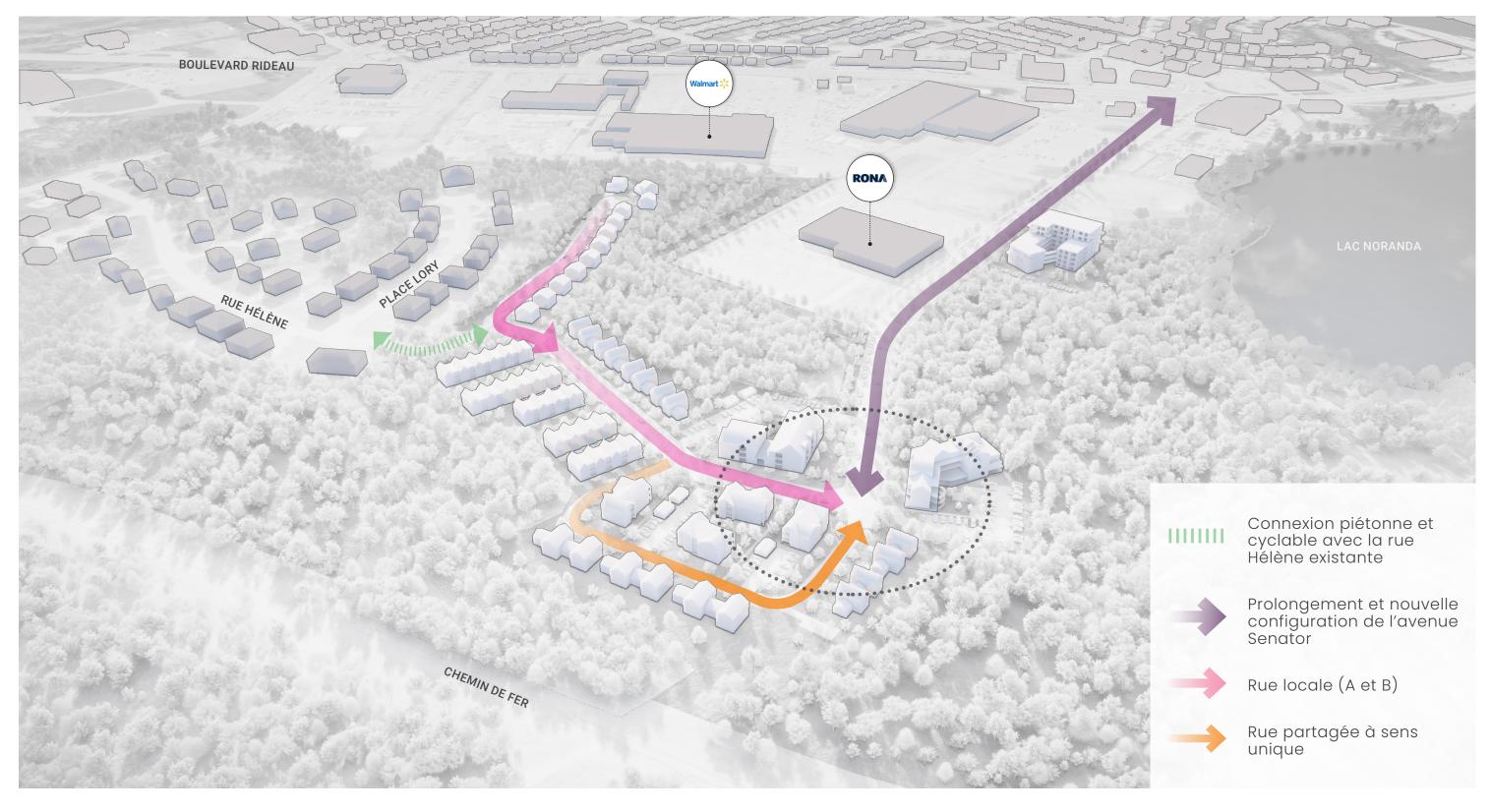
Offre de cases de stationnement publiques hors rue pour les visiteurs du quartier et les usagers des sentiers





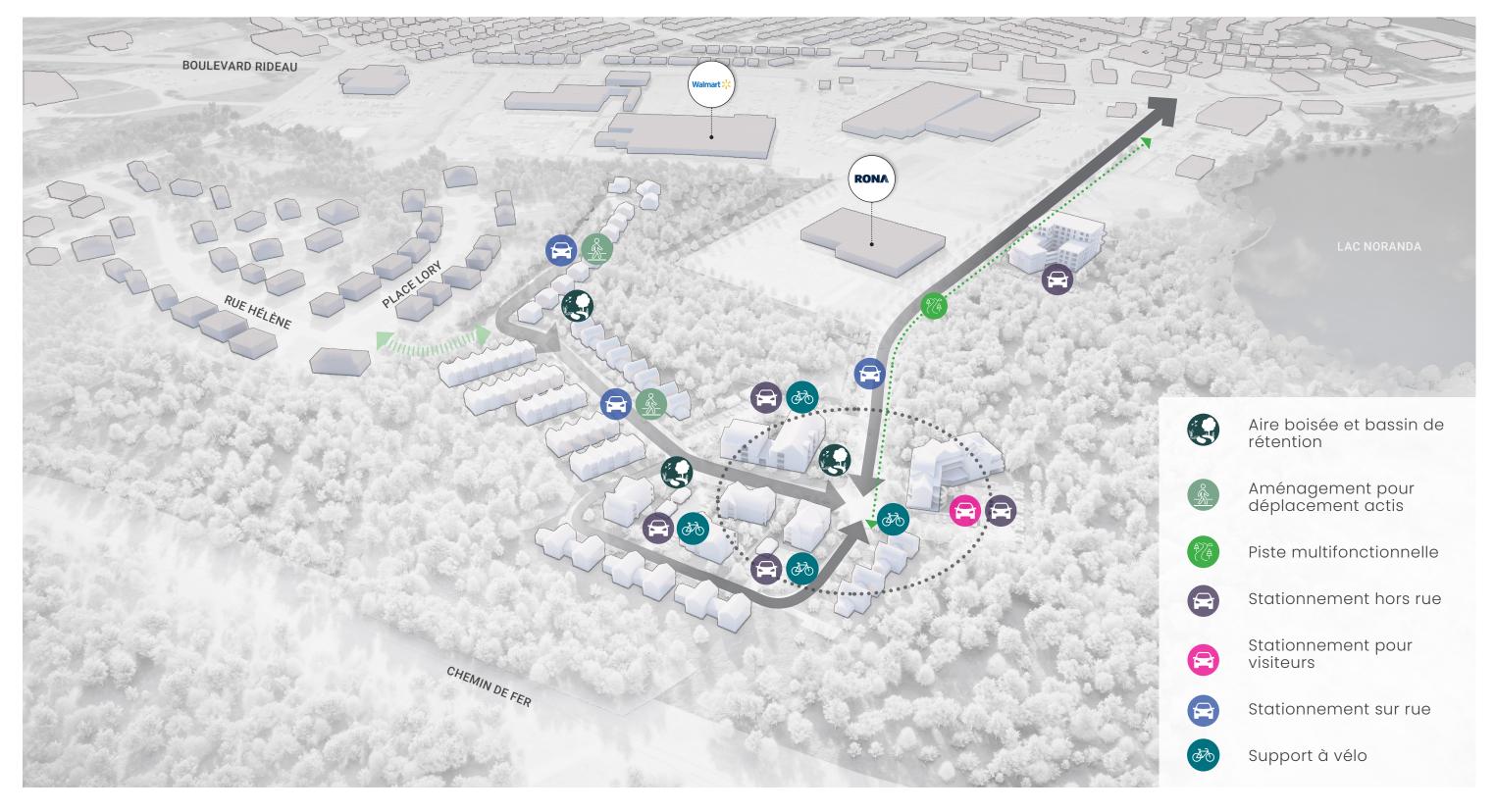




















**AVENUE SENATOR** 



Boisée du lac Noranda

Piste multifonctionnelle (3,5 m)

Bande végétalisée (2 m)

Voie de circulation (3,75 m)

Voie de circulation  $(3,75 \, \text{m})$ 

Stationnement sur rue (2,5 m)

Trottoir (1,8 m) Plantation d'arbres



RUE LOCALE (TRONÇON A)



Plantation d'arbres

Trottoir (2 m)

cyclable (1,5 m)

Voie de circulation (3,25 m)

Voie de circulation (3,25 m)

cyclable (1,5 m)

Bande Stationnement sur rue (2,5 m)





CONNEXION À LA RUE HÉLÈNE (PIÉTONNE ET CYCLABLE)



Planification d'un lien piéton et cyclable entre la rue Hélène et la nouvelle rue locale A pour une transition douce entre les deux quartiers

Conservation d'une bande boisée

Aménagement d'une piste cyclable à double sens du côté de la station de pompage





RUE LOCALE (TRONÇON B)



Plantation d'arbres

Stationnement sur rue (2,5 m) Voie de circulation et chaussée désignée (3,5 m) Voie de circulation et chaussée désignée (3,5 m) Trottoir (2 m)

Plantation d'arbres



RUE PARTAGÉE



Plantation d'arbres

Trottoir (1,5 m)

Voie de circulation et chaussée désignée (4,5 m) Plantation d'arbres

8 m







Concentration des bâtiments plus compacts à l'entrée du nouveau quartier, en bordure du prolongement de l'avenue Senator



Création d'un coeur de quartier comprenant des lieux de socialisation, par l'implantation de bâtiments à vocation mixte (commercial et institutionnel)









UNIFAMILIALE ISOLÉE

Total de bâtiments : 12 Total d'unités : 12



UNIFAMILIALE JUMELÉE

Total de bâtiments : 6 Total d'unités : 12



UNIFAMILIALE EN RANGÉE

Total de bâtiments : 5 Total d'unités : 22



PLEX JUMELÉ

Total de bâtiments : 3 Total d'unités : 12



MULTILOGEMENT

3 étages

Total de bâtiments : 4 Total d'unités : 24



MIXTE

Commercial et résidentiel Total de bâtiments : 1 Total d'unités : 30



MIXTE

Institutionnel et résidentiel Total de bâtiments : 1 Total d'unités : 25



MULTILOGEMENT

6-8 étages Total de bâtiments : 1 Total d'unités : 60

TOTAL: 197 UNITÉS

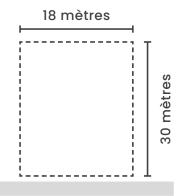




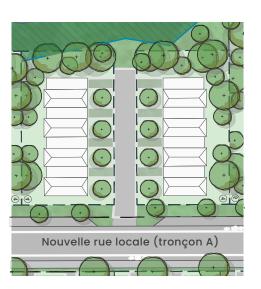
BASSE DENSITÉ - BALISES D'AMÉNAGEMENT

Certaines balises d'aménagement viennent encadrer le développement des pochettes d'habitations de basse densité :

 Assurer une transition douce avec le quartier existant "le Village" par l'implantation d'habitation unifamiliale isolée dont les dimensions de terrain sont de :



 Offrir une diversité d'habitations plus compactes dont l'habitation unifamiliale en rangée (townhouse) permettant d'optimiser l'espace à développer:











MOYENNE DENSITÉ - BALISES D'AMÉNAGEMENT

Certaines balises d'aménagement viennent encadrer le développement des pochettes d'habitations de moyenne densité :

- Créer un coeur de quartier en localisant des bâtiments structurants à vocation mixte à l'intersection de l'avenue Senator et de la rue locale A, contribuant à créer un lieu de rencontre;
- Intégrer de petits garages extérieurs pour les habitations multirésidentiels permettant d'offrir des espaces de rangement supplémentaires, répondant aux besoins des futurs résidents.









MOYENNE DENSITÉ - COUR ARRIÈRE ET ESPACES DE RANGEMENT











#### ÉLÉVATION D'ENSEMBLE



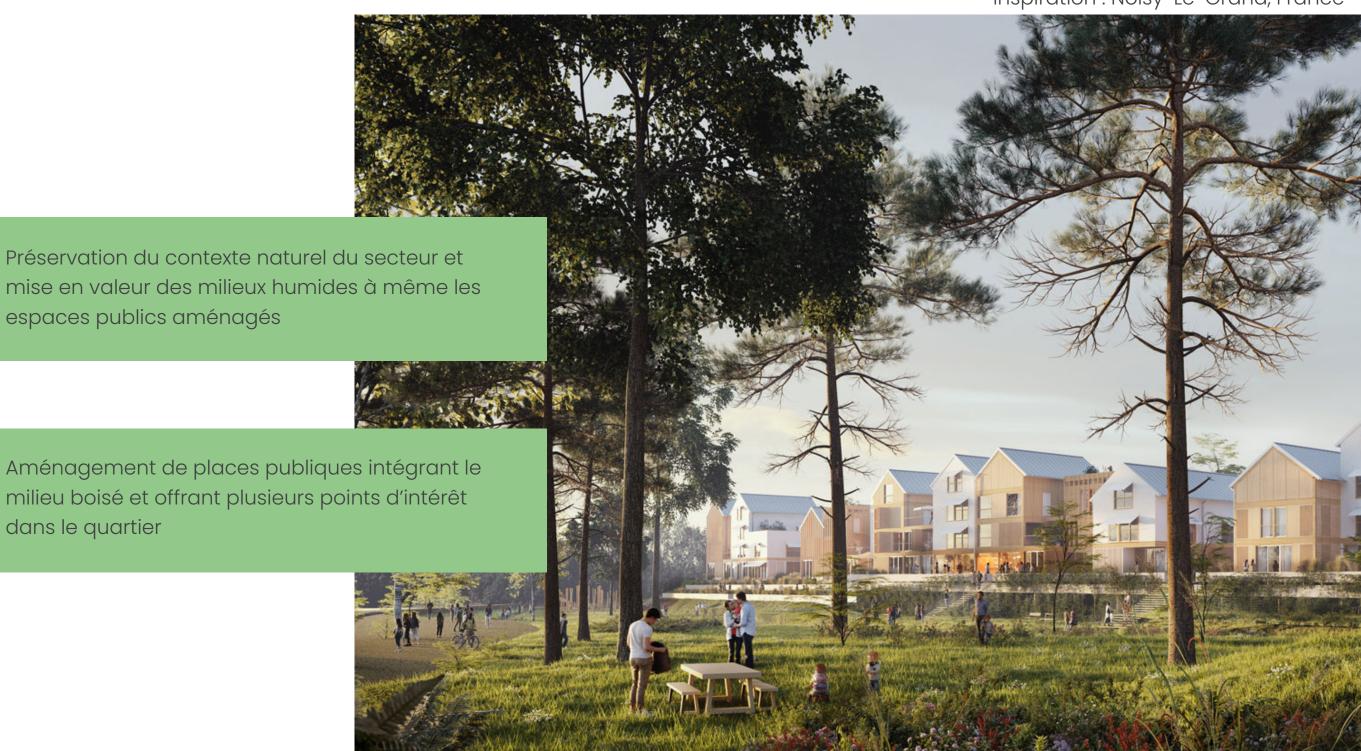




#### 2.4 Environnement et activités récréatives

espaces publics aménagés

Inspiration: Noisy-Le-Grand, France



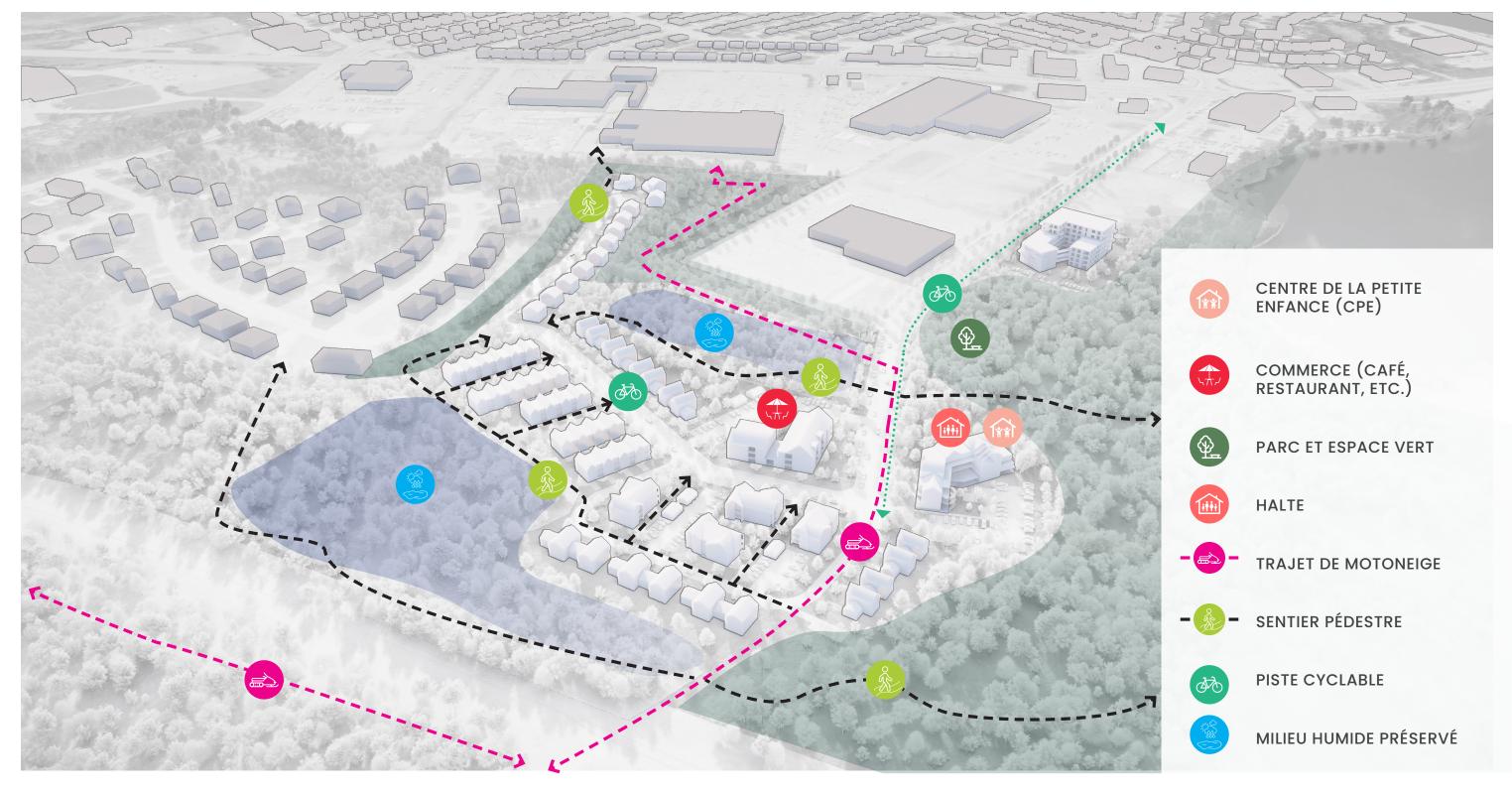


Aménagement de places publiques intégrant le milieu boisé et offrant plusieurs points d'intérêt dans le quartier





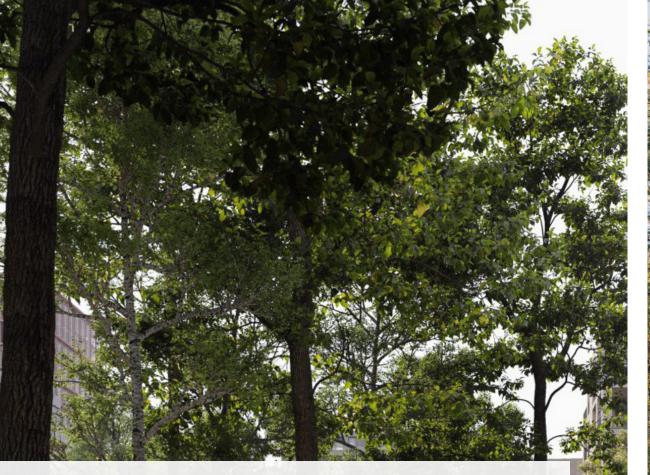
#### 2.4 Environnement et activités récréatives







#### 2.4 Environnement et activités récréatives



Création d'espaces publics en milieu boisé pour favoriser la socialisation, la détente et la préservation de la nature.







Conservation et intégration des sentiers existants permettant de profiter des espaces naturels d'intérêt et assurant une accessibilité tant pour les résidents que les visiteurs.









#### L'ÉCOQUARTIER LAC NORANDA

se distingue comme un espace conçu spécialement pour les résidents de Rouyn-Noranda, un modèle de quartier durable qui s'adaptera aux besoins évolutifs de la population tout en faisant écho à son environnement naturel.



Conservation des espaces naturels d'intérêt, notamment l'accès au lac Noranda préservé



Infrastructures réduites et adaptées spécifiquement à la promotion des déplacements actifs



Sensibilité au cadre bâti existant, assurant une intégration harmonieuse et adressant les nuisances potentielles



Variété de typologies de logements pour refléter les divers besoins des futurs résidents



#### \_ Prochaines étapes

#### À titre informatif:

- Été automne 2024 : Études géotechniques
- **Hiver été automne 2025** : Conception des plans et devis, obtention d'un certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Été automne 2026 : Construction des infrastructures municipales
- Fin d'année 2026 : Lotissement et vente de terrains
- 2027 : Construction des logements



